

Feuille de Buis

2017 N°9

07 Janvier

Saint Blaise du Buis

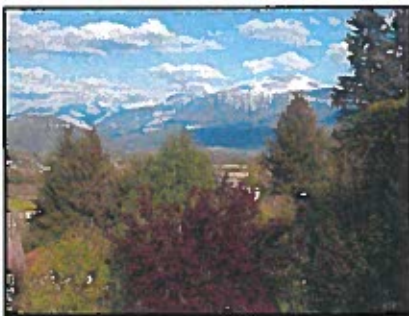


■ Vœux du Maire le 14 janvier à la Salle La Sure à 10h30



**Véronique Leonardi, Maire,
les Adjoints, les Conseillers municipaux,
et le Personnel communal
vous souhaitent une excellente année 2017
et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des Vœux
Samedi 14 Janvier 2017 à 10 h 30**

Salle La Sure



Nous remercions Madame Claudie Begou pour sa contribution photographique.

Agenda Janvier

Vœux du maire 14

Salle la Sure à 10h30

Exposition Photos 10 au 30

Salle du Conseil

Permanence RAM 20

Loto du Sou des écoles. 21
Halle à 18 h

Location d'un logement communal

La Cure est vacante : maison de 179 m² de surface habitable comprenant trois chambres et jardin attenant.

Si vous êtes intéressés, venez retirer un dossier en mairie.

Retour du dossier complet AVANT LE VENDREDI 03 FEVRIER au plus tard.



Exposition photos

L'association Imag'In vient exposer sur le thème Lignes et Courbes

du 11 au 30 janvier 2017

Salle du Conseil à la mairie. Entrée gratuite durant les permanences habituelles d'ouverture au public de la mairie. Venez nombreux.



Autorisation de Sortie du Territoire



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

A partir du 15 janvier 2017, tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront, pour toute sortie du territoire français, être munis d'une Autorisation individuelle de Sortie de Territoire complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale, d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST, et soit d'un passeport valide (accompagné d'un visa s'il est requis), soit d'une carte nationale d'identité valide.

Cette AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de se déplacer dans un service de l'Etat ou en mairie. Cette autorisation est rédigée au moyen d'un formulaire CERFA n°15646*01 accessible en ligne sur le site : www.service-public.fr

Loto Sou des Ecoles

Le premier événement de l'année 2017 sera le traditionnel SUPER LOTO du Sou des Ecoles. Il aura lieu le **samedi 21 janvier 2017 à la Halle du Buis, à partir de 18h**. Événement majeur de l'année, il est essentiel pour l'association et les activités scolaires pour les enfants de Saint Blaise du Buis et Réaumont. Toutes les personnes intéressées pour participer à l'organisation peuvent se faire connaître en envoyant un e-mail au Sou des Ecoles. Le document permettant de commander des cartons pour ce LOTO est également disponible sur le site web du Sou.

Rappel du site web du Sou des Ecoles : <http://soureaumontsaintblaise.fr/>
L'équipe du Sou des Ecoles



Gymnastique blaisienne

Meilleurs vœux aux habitants de notre commune de Saint Blaise et à nos deux fidèles animateurs sportifs, Marylène et Guy. Nous abordons 2017 avec nos deux cours de Gymnastique blaisienne le lundi (séance de 20h10 à 21h10, incluant un peu de Pilates) et le mercredi (séance de 19h45 à 20h45, avec davantage de « cardio »). Vous pouvez obtenir les informations nécessaires à votre inscription pour un ou deux cours par semaine auprès de notre secrétaire Suzanne Gauthier. Nous vous rappelons qu'une séance d'essai gratuite vous est proposée. Nous continuons à allier convivialité et santé tout en essayant de contribuer à l'animation du village.

Le bureau : Ghislaine Feducky, présidente, Suzanne Gauthier, secrétaire, Nicole Thielens, trésorière.

Impression : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis
Directeur de publication : **Véronique Leonard** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 450 exemplaires.
Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact : m.stblaise@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie : Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 16h à 19h. Tel. 04 76 65 65 00
Fax : 04 76 05 39 62 - www.saintblaisedubuis.fr